



A venir

ADMR

Pour toute question, vous pouvez contacter
l'association ADMR au 06.72.98.44.82

Assistante sociale

Contactez la Maison des Solidarités de Veynes au
04.92.58.00.86

Assistante maternelle d'expérience

Recherche enfants à garder (année ou saison) à
Maubourg. 06.77.52.04.79 / 04.92.20.10.96

Relais Assistants Maternels
« Les Enfantines »

*Vous attendez un enfant et vous êtes perdus dans les démarches administratives ?
Vous vous posez des questions sur vos droits et devoirs en tant que parents ?
Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour vos enfants ?
Vous rencontrez des difficultés avec votre enfant ?*

Venez rencontrer Karine MENARD : 04.92.49.62.58, Educatrice de Jeunes
enfants

Accueil des familles sur toutes questions relatives à la parentalité : 3^{ème} mardi
du mois, de 9h à 11h30 à la mairie du Pré - Dévoluy

Transports personnes âgées à Veynes : le jeudi 22 octobre
Pensez à vous inscrire au 04.92.58.89.38

INFOS

Covid 19 : les Hautes-Alpes en zone d'alerte :

En raison de la circulation active du virus, le département des Hautes-Alpes est placé en zone dite « d'alerte » (rouge clair).

Les principaux foyers identifiés se développent notamment à l'occasion de rassemblements familiaux et amicaux en priorité, et du fait du non-respect des mesures barrières.

Afin d'éviter une nouvelle dégradation sanitaire tout en veillant à préserver les enjeux économiques et sociaux du territoire, la Préfecture des Hautes-Alpes a pris un arrêté dont les mesures sont les suivantes :

- **Interdiction des rassemblements festifs ou familiaux de + de 30 personnes dans tous les ERP (établissement recevant du public),**
- **Port du masque obligatoire sur les marchés, vide-greniers, ou fêtes foraines,**
- **Interdiction des soirées étudiantes organisées dans un but festif en tous lieux et quelque soit le nombre de participants.**
- **Fermeture des buvettes, permanentes ou provisoires dans les établissements sportifs et lors de rassemblements de personnes. Un service de restauration demeure possible.**
- **Le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans aux abords :**
 - **Des écoles, collèges et lycées dans un rayon de 30 m autour des entrées et sorties des bâtiments,**
 - **Des emplacements situés sur la voie publique et correspondants aux arrêts et stations desservies par les véhicules de transport de voyageurs dans un rayons de 15 m.**

Il est important de rappeler la responsabilité de chacun et en particulier des proches de personnes vulnérables. Pour limiter efficacement la propagation du virus, il convient de respecter des mesures d'hygiène et de distanciation.

Les dispositions de cet arrêté sont applicables jusqu'au 19 octobre 2020.

La violation des dispositions de cet arrêté est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.

Emploi du feu : période verte

Par arrêté préfectoral du 29 septembre 2020, l'arrêté du 20 août interdisant le feu dans les bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues, ainsi que dans tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 m sur certaines communes du Département est abrogé.

Le département est en période verte quant à l'emploi du feu.

Notez que l'emploi du feu est interdit pour toute personne par vent de plus de 40 km/h



Vie Locale

Service à la personne

La Communauté de Commune Buëch-Dévoluy, en partenariat avec le relais Assistant de Vie, réalise un annuaire des services à la personne / service à domicile.

Ce livret félicitera la mise en relation entre particuliers-employeurs et les professionnels de l'aide à domicile.

Pour plus de renseignements : France services Veynes 04.92.45.42.14 – MSAP Dévoluy : 04.92.58.89.38

Forum de l'emploi saisonnier :

C'est une édition spéciale qui est proposée cette année par la Maison des Services au Public du Dévoluy et France service Veynes (CCBD), Pôle Emploi et Mission Jeunes 05.

RDV le 15/10/2020 de 13h30 à 16h30

Superdévoluy

Vous cherchez un emploi saisonnier ? Venez avec plusieurs CV, un stylo, du papier...

Le port du masque sera obligatoire.

Cet évènement se tiendra dans le respect des consignes sanitaires et pourra être annulé en fonction de l'évolution de la situation.

Renseignements auprès de la MSAP du Dévoluy au 04.92.58.89.38 ou par mail : msap.devouluy@ccbd.fr



Recrutement déneigeurs volontaires saison 2020/2021

Le Département des Hautes-Alpes recrute des déneigeurs volontaires qui viendront en renfort des équipes en place en cas d'épisodes neigeux.

Les candidats peuvent postuler directement sur le site internet du Département : www.hautes-alpes.fr/emploi

Ou envoyer leur candidature à : Hôtel du Département, Direction des déplacements et des infrastructures routières et aéronautiques, Place saint Arnoux, CS 66005, 05008 GAP cedex.

Accueil de loisirs des vacances de la Toussaint

Enfants de 4 à 14 ans.

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre.

Inscription auprès du service population :

04.92.58.79.94 /

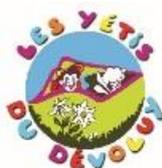
population@mairiedevoluy.fr

Paiement des impôts locaux chez les buralistes :

A compter du mois d'août 2020, il vous est possible de payer vos factures de services publics locaux, vos impôts, ou vos amendes, par espèces ou par carte bancaire, dans plus de 6000 bureaux de tabac partenaires agréés, reconnaissables grâce au panonceau « **paiement de proximité** ».

Votre buraliste le plus proche :

- **Tabac de La Joue du Loup**





ASSOCIATIONS

Le club des Aînés du Dévoluy reprend progressivement ses activités en fonction de la situation sanitaire. La salle sous l'ancienne mairie de Saint Étienne est à nouveau accessible pour ses adhérents le lundi et le jeudi selon la réglementation.

- Lundi et jeudi de 14h30 à 18h00 : belote, jeux, lecture...

Accès maximum 8 personnes avec un protocole sanitaire affiché à l'entrée de la salle.

Port du masque obligatoire.

Contact : 06.76.11.99.38 - Mail : lesainesdudevoluy@gmail.com

Adhésion au club : cotisation annuelle 20€/personne



TRAVAUX

- Fin des travaux sur la voirie communale.
- Travaux à la base de loisirs de Superdévoluy avec la création d'une piste de ski de fond en neige de culture de 650m, reliée au réseau alpin.

SPORT

Championnat de France de course en montagne en quelques chiffres

20 musiciens
au départ

50
bénévoles

10 cm de
neige



15
secouristes

600
inscrits

72 000
vues en
live

Médiathèque du Dévoluy : évènement culturel 2020 « JAZZ ET POLARS »

- Exposition « jazz et polars » du 5 septembre au 17 octobre 2020
- Nombreux romans policiers pour tous, enfants, ados, adultes. DVD et CD Jazz à emprunter, en partenariat avec la BDP.
- Samedi 10 octobre à 19h30 : spectacle de la « Compagnie des menteurs » : Dub ciné « Docteur Jekyll et Mr Hyde ».
- Du 26 septembre au 17 octobre : expo-jeu interactive prêté par la BDP « qui a refroidi Lemaure ? ».
- Samedi 17 octobre à 18h : clôture de l'exposition avec un concert de jazz et le groupe « Machin, Bidule, Swing » offert par la croisée des Drailles.

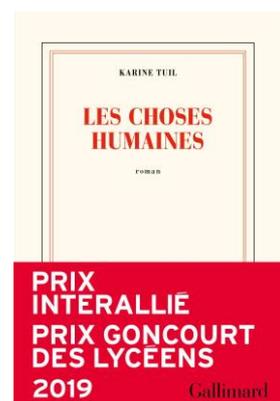
Toutes ces animations sont prévues dans le cadre de la loi sur la Covid-19 et peuvent être annulées en fonction de la crise sanitaire. Attention : conformément à l'arrêté Préfectoral du 04/10/2020 le nombre de personnes présentes simultanément ne pourra pas dépasser 30.



« Les choses humaines » de Karine TUIL prix interallié des lycéens 2019.

Les Farel forment un couple de pouvoir. Jean est un célèbre journaliste politique français ; son épouse Claire est connue pour ses engagements féministes. Ensemble ils ont un fils, étudiant dans une prestigieuse université américaine. Tout semble réussir. Mais une accusation de viol va faire vaciller cette parfaite construction sociale.

Sujet très actuel, l'auteur interroge le monde contemporain car personne n'est à l'abri de se retrouver un jour dans un tel engrenage où la mécanique de la justice nous confronte à nos propres peurs.



LOGEMENTS

A LOUER

Logements à l'année :

- **La Cluse** : 1^{er} étage de l'ancienne mairie – T3 + mezzanine – Superficie 58.83m² - chauffage électrique – cave –
loyer mensuel : 406.12€ - LIBRE
- **Rioupes** : 1^{er} étage de l'ancienne école – T4 – Superficie 61.20m² - chauffage électrique – loyer mensuel : 558.42€ - Libre septembre 2020
- **Saint Disdier** : 2^{ème} étage de la Cure – T2 – Superficie 39m² - loyer mensuel 253.83€

Les dossiers de demande de logements (à l'année ou saisonniers) sont à retirer à la mairie. Contact : 04.92.58.89.38 ou logement@mairiedevoluy.fr

Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>